

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 8338

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des salariés dont l'espérance de vie est clairement réduite. Nombreux sont les travailleurs exposés à des substances cancérigènes et/ou qui exercent un travail éminemment physique. La plupart d'entre eux exercent comme ouvrier et cumulent plusieurs critères de pénibilité. La différence d'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre ne cesse de s'accroître. Il lui demande s'il entend mettre en oeuvre au nom de la justice sociale une mesure de départ anticipé pour compenser cette différence d'espérance de vie.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur les négociations entre les partenaires sociaux sur la pénibilité au travail. La loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites avait invité les partenaires sociaux à engager une négociation interprofessionnelle sur la définition et la prise en compte de la pénibilité au travail dans un délai de trois ans. Face à la complexité de certains sujets tels que la définition des situations de travail pénibles ou encore la compensation des effets de la pénibilité, ces discussions n'ont pas pu déboucher à ce stade sur un accord. L'installation prochaine du conseil d'orientation sur les conditions de travail et en son sein de l'Observatoire de la pénibilité chargé d'apprécier la nature des activités pénibles dans les secteurs publics et privés et en particulier celle ayant une incidence sur l'espérance de vie va permettre de faire avancer la réflexion.

Données clés

Auteur: M. André Wojciechowski

Circonscription: Moselle (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 8338 Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé: Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire: Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6497 **Réponse publiée le :** 10 mars 2009, page 2408